VOTRE PENSE-BÊTE ÉMÉNAGEMENT

instructions du site service-public.fr.



Selectra partenaire du réseau **agentmandataire.fr** a dressé la liste des démarches administrarives les plus importantes pour vous permettre d'organiser au mieux votre déménagement sans stress!

Avant votre déménagement Souscrivez une assurance habitation. Pour obtenir un devis et un justificatif d'assurance habitation, appelez le 01 82 88 67 53 (comparateur Selectra, non surtaxé, lundi-vendredi 8H-21H; samedi 8H30-18H30). Mettez vos compteurs d'électricité/gaz naturel à votre nom. Transmettez vos relèves de compteurs en appelant le 01 82 88 67 53 (comparateur Selectra, non 01 82 88 67 53 surtaxé, lundi-vendredi 8H-21H; samedi 8H30-18H30). (Service Selectra, Lun-Ven 8h-21h, Sam 8h30-18h30) Demandez la réexpédition de votre courrier sur boutique.laposte.fr. Prévenez votre employeur, votre convention collective ou un accord d'entreprise peuvent donner droit à des jours de congés pour déménagement. Après votre déménagement Installez Internet dans votre nouveau logement. Test d'éligibilité fibre optique/ADSL et démarches de souscription box Internet au 01 82 88 67 53 (comparateur Selectra non surtaxé, lundi-vendredi 9H-20H30; samedi 8H30-18H30). Déclarez votre arrivée au délégataire du service public de l'eau de votre commune. Démarche concernant les habitats individuels uniquement, coordonnées de contact à rechercher selon votre commune sur eau.selectra.info. Faites inscrire votre nouvelle adresse sur votre carte grise dans le mois qui suit votre déménagement (sous peine d'amende) sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés ants.gouv.fr. Déclarez votre changement d'adresse aux organismes sociaux : l'assurance maladie (ameli.fr), votre mutuelle et éventuellement la Caf (caf.fr), Pôle Emploi ou votre caisse de retraite. Choisissez un médecin traitant pour pouvoir profiter d'un remboursement plus complet de vos actes de soin.

QUELS AVANTAGES?

Inscrivez-vous sur les listes électorales dans votre nouvelle commune, sur place dans votre mairie ou en suivant les

-Le numéro de téléphone est réservé à nos clients et est prioritaire sur les autres appels reçus par la plateforme, garantissant un décrochage ultra rapide, même en période de pic d'appels

-Le service est gratuit, et le numéro non surtaxé, disponible sur de larges horaires.

-Le service étant multifournisseurs, vous avez la possibilité de choisir parmi un large panel d'offres en fonction de vos besoins, et ainsi de maximiser les économies sur vos factures!

